



En partenariat  
avec AXA

Envoyé en préfecture le 23/04/2024

Reçu en préfecture le 23/04/2024

Publié le

ID : 092-219200466-20240422-DEC2024\_104-AR



## Votre courtier

### STELLO

21 Rue de Madrid  
75008 PARIS  
SUPPORT@STELLO.EU  
Portefeuille n°201528084  
N° ORIAS 17003064  
www.orias.fr

## Société

### MS ANGELS PROD

66 AVENUE DES CHAMPS ELYSEES  
75008 PARIS 8E ARRONDISSEMENT

# Attestation

RESPONSABILITÉ CIVILE PROFESSIONNELLE

## Vos références

**Contrat :** C-QO-60E794CBD1D14

**Émis le :** 09/07/2021

**Client :** U-EA-60B8A9929EE98

La société STELLO atteste que la société MS ANGELS PROD est assurée en Responsabilité Civile Professionnelle n°C-QO-60E794CBD1D14.

## Assuré

MS ANGELS PROD  
66 AVENUE DES CHAMPS ELYSEES  
75008 PARIS 8E ARRONDISSEMENT

## Période de validité

Cette attestation est valable pour la période allant de sa délivrance jusqu'à la prochaine échéance du contrat, soit le **01/08/2024**, et sous réserve du paiement des primes correspondantes.

La présente attestation est délivrée pour faire valoir ce que de droit.

Elle n'implique qu'une présomption de garantie et ne saurait en aucun cas engager l'assureur et son signataire en dehors des limites des clauses et conditions du contrat d'assurance auquel ils se réfèrent.

Fait à Paris, le 18/04/2024

Par délégation de l'assureur, votre courtier

  
STELLO  
21 RUE DE MADRID PARIS 08  
SIREN 824963490

## Garanties

Envoyé en préfecture le 23/04/2024

Reçu en préfecture le 23/04/2024

Publié le

S<sup>2</sup>LO

ID : 092-219200466-20240422-DEC2024\_104-AR

Nature des garanties	Limites des garanties	
		par sinistre
<b>Tous dommages corporels, matériels et immatériels consécutifs confondus</b> (autres que ceux visés au paragraphe «Autres garanties» ci-après)	<b>9 000 000 €</b> par année d'assurance	<b>750 €</b>
<b>Dont :</b>		
<b>Dommages corporels</b>	<b>9 000 000 €</b> par année d'assurance	<b>750 €</b>
<b>Dommages matériels et immatériels consécutifs confondus</b>	<b>1 200 000 €</b> par sinistre	<b>750 €</b>
<b>Autres garanties :</b>		
<b>Faute inexcusable</b> (dommages corporels) (article 2.1 des conditions générales)	<b>2 000 000 €</b> par année d'assurance dont <b>1 000 000 €</b> par sinistre	<b>380 €</b>
<b>Dommages aux biens confiés</b> (selon extension aux conditions particulières) <b>y. c. frais de reconstitution de documents/ médias confiés</b>	<b>40 000 €</b> par sinistre	<b>380 €</b>
<b>Atteinte accidentelle à l'environnement</b> (tous dommages confondus) (article 3.1 des conditions générales)	<b>750 000 €</b> par année d'assurance	<b>750 €</b>
<b>Dommages immatériels non consécutifs</b> (selon extension aux conditions particulières) <b>y c. dommages résultant d'une atteinte à la propriété intellectuelle</b>	<b>80 000 €</b> par année d'assurance	<b>750 €</b>
<b>Défense</b> (art 5 des conditions générales)	Inclus dans la garantie mise en jeu	Selon la franchise de la garantie mise en jeu
<b>Recours</b> (art 5 des conditions générales)	<b>20 000 €</b> par litige	Seuil d'intervention : <b>380 €</b>
Responsabilité environnementale	<b>35 000 €</b> par année d'assurance	<b>1 500 €</b> par sinistre

## Codes activités garantis par le présent contrat

- Activités photographiques (hors drones)
- Agence d'évènementiel (limité à moins de 500 participants)
- Animateur 2D et 3D, Motion design
- Beatmaker
- Cadreurs, Cameraman, Preneur de sons, Bruiteurs, Eclairagiste audio-visuel
- Designer sonore
- Dessinateur de BD
- Distribution de films cinématographiques
- Distribution de films et vidéos
- Écrivain, Ghostwriter
- Edition de chaînes généralistes
- Edition de chaînes thématiques
- Édition et diffusion de programmes radio
- Edition et distribution vidéo
- Edition livres, presse, journaux revues et magazines (hors impression des supports)
- Enseignement Arts graphiques et Art plastique
- Ghostproducer
- Illustrateur, dessinateur

Les garanties du contrat sont proposées auprès de : AXA France - AXA France IARD Mutuelle Société d'assurance mutuelle à cotisations fixes contre l'incendie, les accidents et les risques divers. Entreprise régie par le Code des assurances - Siège social : 313, Terrasses de l'Arche - 92727 Nanterre Cedex. Siren 775 699 309 - TVA intracommunautaire n° FR 39 775 699 309. Opération d'assurances exonérées de TVA - art. 261-C CGI - sauf pour les garanties portées par AXA Assistance France Assurances

Stello est une marque exclusive d'Easybee - SAS au capital variable de 181 117 €, - RCS Paris 824 963 490 - Siège social 21 rue de Madrid - 75008 Paris - RC professionnelle et garantie financière conformes aux articles L512-6 et L512-7 et R.512-14 du Code des Assurances. N° ORIAS : 17003064 (www.orias.fr). Easybee SAS est soumis au contrôle de l'ACPR (Autorité de Contrôle Prudentiel et de Résolution) 4 place Budapest 75436 Paris Cedex 09.

Envoyé en préfecture le 23/04/2024

Reçu en préfecture le 23/04/2024

Publié le



ID : 092-219200466-20240422-DEC2024\_104-AR

- Illustrateur graphiste
- Journaliste, Pigiste, Rédacteur
- Label de musique
- Montage, doublage, sous-titrage et autres activités auxiliaires
- Motion designer
- Post-production de films cinématographiques, de vidéo et de programmes de télévision
- Production de films et métiers de l'image
- Professeur de musique/dance
- Projection de films cinématographiques
- Promotion et distribution musicale
- Réalisation de podcast, livres audio, prestation de voix-off, lectures orales
- Régisseur, Réalisation, Post production
- Vidéaste